


# BULLETIN TECHNIQUE
# de la Station d'Avertissements Agricoles
## RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON Téléphone: 37-20-56
C. C. P. LYON 9430-12 Régisseur Recettes Protection végétaux

*Lisez sur l'enveloppe de votre bulletin le numéro de votre région*

N° 280 21 Juillet 1960

## VIGNE

### AVERTISSEMENTS

MILDIOU: les foyers étant peu étendus et les repiquages jusque là peu actifs, seul le traitement de fin de végétation est à prévoir.

BLACK-ROT (Savoie et Bugey): des foyers importants sont apparus sur grappes, notamment dans le Bugey. Les traitements doivent être renouvelés après chaque pluie de quelque importance, ou à défaut, à des intervalles ne dépassant pas 12 jours.

VERS DE LA GRAPPE: la 2ème génération se montre peu active; de ce fait dans les seules régions viticoles situées aux altitudes les plus élevées, un nouveau traitement est à prévoir: avant le 25 juillet avec les produits à caractère préventif
entre le 29 et le 31 juillet avec les produits à caractère curatif

### INFORMATIONS

OIDIUM: cette maladie reste très active, elle nécessite une surveillance soutenue et des soufrages répétés.

## ARBRES FRUITIERS

### AVERTISSEMENTS

TAVELURES (pommier, poirier): seules les plantations sujettes aux attaques tardives devront recevoir de nouveaux traitements à des intervalles variables suivant l'importance des pluies.

CARPOCAPSE: 1°- dans les régions les plus tardives, les derniers traitements suffisent à couvrir la fin des attaques de 1ère génération, sur pommier, poirier et noyer.
2°- le prochain traitement sera conseillé ultérieurement suivant l'apparition éventuelle de la 2ème génération.
3°- sur prunier un dernier traitement devra être encore appliqué dès réception dans ces régions d'altitude.
4°- d'autre part, le 1er traitement contre la 2ème génération devra être étendu dès réception jusqu'à 300 mètres d'altitude dans les départements de l'Ain, du Rhône, de l'Isère et les régions 11 et 12 de la Loire.
5°- ce traitement ainsi que celui conseillé dans la Drôme et l'Ardèche par le bulletin précédent, devront être renouvelés après toute forte pluie ou, à défaut, à des intervalles de 10 à 15 jours suivant les produits utilisés.

## CULTURES DIVERSES

Les traitements contre le Mildiou de la pomme de terre (toutes altitudes) et la Cercosporiose de la betterave devront être resserrés en raison des conditions climatiques extrêmement favorables à ces maladies.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux: A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles: P.LATARD